

Urbanisme

De: Rose-Richard BARAN <rmr.baran@orange.fr>
Envoyé: dimanche 23 septembre 2018 17:20
À: urbanisme@mairie-mandelieu.fr
Objet: Pour M. le Commissaire Enquêteur pour la révision du PLU

Monsieur le Commissaire,

Habitant le Domaine de BELLEVUE je me permets de vous faire part de quelques remarques issues de l'expérience de quelqu'un qui vit sur la Colline de BELLEVUE.

En premier lieu se pose le problème de l'accès à la Colline et de ses dangers. Une route en lacets relativement étroite et de surcroît mal carrossée n'autorise qu'un trafic léger. Toute densification de l'habitat conduirait à une incompatibilité entre le profil de cette route et une circulation intense. Les conséquences sur la sécurité routière et piétonne seraient immédiates.

Pour rester sur le thème de la sécurité il faut se souvenir de l'inondation de 2015. On sait que la densification des constructions, notamment collectives, a pour effet d'augmenter l'imperméabilisation des sols et de ce fait, d'accroître les risques d'inondation et de glissements de terrain. La configuration de la colline, qui forme, une espèce d'entonnoir naturel est particulièrement propice à la montée subite des eaux et donc d'inondations. Les parades humaines, quelles que soient leurs sophistications, trouvent toujours leur limites et le risque 0 ne peut être atteint en la matière.

Au plan de la préservation de la nature la colline se présente, aujourd'hui, comme relativement "équilibrée" entre construction et verdure.

Détruire cet équilibre au profit d'immeubles importants me paraît ne pas correspondre au schéma directeur de la révision du PLU qui est de définir *"un projet environnemental dans une ville jardin à préserver et à protéger et sécurisée face aux risques naturels"*.

Monsieur le Commissaire vous avez deux options.

En faisant le choix de rendre désormais la Colline' de Bellevue inconstructible pour le futur vous défendez l'environnement et la sécurité et vous êtes en harmonie avec la ligne directrice du PLU.

A l'inverse, si vous estimez que les risques évoqués ci-dessus ne constituent pas des arguments suffisants, vous prenez le risque de transformer la colline de Bellevue en "Colline de la Bérézina".

Je suis certain que votre sagesse guidera votre décision.

Bien à vous. Richard BARAN